



Pv stationnement allemand moralité impunité ?

Par **mushu**, le **03/03/2012 à 11:46**

Bonjour,rrrnJ'ai reçu en février un PV de stationnement allemand. Or il est écrit un peu partout sur les forums que payer ou non sa contravention tient de la morale et qu'on ne sera pas poursuivi. Est-ce vraiment la cas ?

Par **Tisuisse**, le **03/03/2012 à 12:01**

Bonjour,rrrnNe croyez surtout pas les rumeurs et les on-dit. La France et l'Allemagne ont signé des accords de réciprocité en matière de droit routier. A mon humble avis, si vous ne voulez pas voir la noter gonfler, vous avez tout intérêt de payer et rapidement.